A- L’organisation de la République.

Au IIIe siècle, le gouvernement de la cité repose sur 3 pouvoirs :

- **les citoyens** qui se réunissent en assemblées, **les comices**, sur le **forum**. Ils élisent tous les ans les magistrats et votent les lois.

* **Les magistrats** qui dirigent Rome. Ils sont toujours 2 afin de se contrôler mutuellement. Les plus importants sont les 2 **consuls** : ils président le sénat, font appliquer les lois et commandent l’armée.
* **Le sénat est** composé de 300 anciens magistrats nommés à vie. Il siège à la **curie**, sur le **forum.**

Au début la **République** est gouvernée par les **patriciens (descendants des plus anciennes et riches familles de Rome)**. Les **plébéiens**, le petit peuple des artisans, des commerçants et des paysans sont privés de droit politiques. Mais au IIIe siècle, les plébéiens deviennent des citoyens à part entière. Mais le gouvernement reste aux mains des plus riches. Aux comices ils votent en premier et dès que la majorité est atteinte le vote s’arrête.

La République est une **oligarchie**.